

Contraception et avortement dans Marie-Claire (1955-1975) : de la méthode des températures à la méthode Karman

Bibia Pavard

DANS **LE TEMPS DES MÉDIAS 2009/1 n° 12** , PAGES 100 À 113
ÉDITIONS **NOUVEAU MONDE ÉDITIONS**

ISSN 1764-2507

ISBN 9782847364552

DOI 10.3917/tdm.012.0100

Date de mise en ligne : 05/01/2010

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2009-1-page-100?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Nouveau Monde éditions.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Contraception et avortement dans *Marie-Claire* (1955-1975) : de la méthode des températures à la méthode Karman

Bibia Pavard*

La presse féminine semble incarner à elle seule les paradoxes du lien entre médias et émancipation des femmes. Accusée d'enfermer les femmes dans des rôles figés et d'avoir pour simple objet de susciter la consommation par des auteurs des années 1960 et 1970 (Sullerot, 1963 ; Dardigna, 1974), elle est aujourd'hui réexaminée et créditée d'avoir accompagné la libération des femmes (Wadia, 1991 ; Veillon, 2000 ; Soulier, 2008). Ce décalage d'interprétation peut s'expliquer par le mélange de discours dans les magazines féminins : le discours publicitaire y côtoie le discours des femmes journalistes, le courrier des lectrices, l'horoscope, les rubriques société, les rubriques beauté et les rubriques de psychologie. Si bien que les journaux féminins dispensent toujours plusieurs messages en même temps, parfois contradictoires, et peuvent sans trahir être à l'avant-garde dans certaines

rubriques tout en gardant globalement un discours conservateur pour ne pas choquer un public très large et divers. Pour autant, seule une étude approfondie de contenu en lien avec le contexte politique et culturel permet de percevoir la chronologie des inflexions et de redonner une histoire à l'apparition de l'émancipation des femmes, comme thème et comme ligne éditoriale.

Étudier le traitement de la contraception et de l'avortement dans *Marie-Claire*, sur la période 1955-1975, permet d'aborder cette écriture de la contradiction. Il s'agit du premier magazine féminin à traiter du contrôle des naissances en juin 1956, ce qui est ensuite rappelé à plusieurs reprises et qui contribue à construire, *a posteriori*, l'identité féministe du journal. Comment expliquer que ce magazine centré sur la vie quotidienne des femmes au foyer, imprégné de religion catho-

* Agrégée d'histoire, doctorante au Centre d'Histoire de Sciences po.

lique et sur une ligne éditoriale plutôt conservatrice en matière familiale, s'engage sur cette question? Il faut d'emblée nuancer: le journal, dans les années 1950 et 1960, cautionne la méthode Ogino, basée sur l'abstinence périodique, autorisée par l'Eglise catholique. Mais il se fait ensuite l'ardent défenseur des méthodes modernes de contraception après le vote de la loi autorisant leur vente en 1967. La liberté pour une femme d'interrompre sa grossesse, si elle le désire, est cependant rejetée jusqu'en 1974, date à laquelle un reportage sur la méthode d'avortement par aspiration, dite méthode Karman, utilisée par les militants de l'avortement libre et gratuit, fait scandale. Cette ouverture est plus tardive que dans le magazine féminin concurrent, *Elle*, qui suit de plus près les revendications du Mouvement de Libération des Femmes. Ce décalage s'explique, sans doute, par une disparité dans le lectorat: celui de *Marie-Claire* est plus varié, plus provincial que celui de *Elle* qui est principalement composé de catégories socio professionnelles élevées et concentrées dans la région parisienne et les grandes villes (Veillon, 2000).

Comment le journal a-t-il composé avec sa ligne éditoriale et le débat public sur ces questions? Par quels canaux le sujet tabou de la sexualité entre-t-il dans *Marie Claire*? A travers une étude de contenu du magazine sur vingt ans, avec une attention particulière aux rubriques et aux journalistes qui traitent de ces questions, l'article

s'efforcera de mettre en valeur les stratégies de légitimation du changement mis en place par le magazine pour intégrer progressivement de nouvelles valeurs sur la sexualité féminine et la place des femmes dans la société.

Marcelle Auclair ou le cahier de doléance de la contraception (1956-1967)

En octobre 1954, *Marie Claire* reparait après une interruption de dix ans¹. Le premier numéro tire à 500 000 exemplaires, mais est vite épuisé. Les suivants sont augmentés pour atteindre 900 000 exemplaires un an plus tard². Le magazine est dorénavant mensuel et se veut en harmonie avec le rythme de vie de ses lectrices: « les devoirs de la mère de famille, comme les préoccupations de la ménagère, la vie sentimentale du foyer avec le retour rituel des fêtes et des anniversaires, comme l'organisation simple et rationnelle du budget, tout cela est soumis, dans le mouvement des saisons, au rythme des mois³ ». Peu de place, *a priori*, dans ces rituels pour l'actualité brûlante. Pourtant en 1956, lorsque le débat sur la contraception prend de l'ampleur à l'initiative du Dr Marie-André Lagroua Weill Hallé, fondatrice de l'association *Maternité Heureuse*, ancêtre du *Mouvement Français pour le Planning Familial*, le magazine s'en fait l'écho et traite d'« un grave problème: le contrôle des naissances⁴ ». Certes il s'agit d'un aspect important de la vie quotidienne des femmes mais com-

ment expliquer que *Marie-Claire*, dont la ligne éditoriale est très empreinte de catholicisme⁵, aborde si promptement la question ? Marcelle Auclair, présentée aux lectrices comme « votre amie, votre confidente, celle à qui vous pouvez avouer tout ce qui oppresse votre cœur⁶ », animatrice de la rubrique « vos problèmes », en est l'initiatrice. Sa position dans le journal lui laisse une grande liberté : elle travaille chez elle et choisit le thème de son article mensuel sans aller aux conférences de rédaction du journal. (Auclair, Prévost, 1978)⁷ Elle a aussi auprès du public, l'autorité pour le faire : pilier du magazine dès sa création avant-guerre, elle est une femme mûre de cinquante-cinq ans, mère de famille et catholique⁸. Sa profession de journaliste a fait d'elle le témoin privilégié des difficultés des femmes face aux problèmes de grossesses non désirées. Un bilan du courrier reçu en 1958 montre en effet que le thème le plus abordé, 23 % des lettres, est celui de la fécondité : « parmi ces 23 %, les femmes sont effrayées d'avoir trop d'enfants. Causes : santé fragile, difficultés financières, craintes des guerres.⁹ » De plus, Marcelle Auclair a personnellement été confrontée aux mêmes difficultés. Elle révèle en effet, bien plus tard, qu'après avoir eu trois enfants en trois ans, elle découvre, lors d'un voyage à Londres, les centres de planning familial où toute femme peut s'informer des moyens contraceptifs et se les procurer (Auclair, Prévost, 1978). En 1955, sa position est extrêmement moralisatrice : c'est parce que les lettres

reçues l'empêchent de dormir que Marcelle Auclair décide de prendre le problème de front, « au risque de [se] faire mal voir. Cet avis n'engage [qu'elle-même], devant Dieu et les hommes. » Citant l'encyclique *casti conubii*, elle rassure les pratiquant-e-s : l'Église permet, si les circonstances le justifient, que « l'homme et la femme, d'un commun accord, puissent éviter d'avoir plus d'enfants qu'ils ne peuvent en élever convenablement ». En ce qui concerne les incroyants, elle refuse de prendre en compte l'opposition démographique à la contraception, puisque la question n'est pas d'avoir moins d'enfants mais plus de logements, d'écoles et de pouvoir d'achat. La méthode contraceptive qu'elle présente est celle autorisée par l'Église, la méthode Ogino, qui préconise l'abstention pendant les périodes de fécondité de la femme, « parce que cette méthode exige de l'époux de faire preuve d'amour vrai, d'amour capable de contrôle et de domination sur les instincts physiques pendant les quelques jours du mois où elle pourrait concevoir ».

Il ne s'agit donc pas ouvertement de revendiquer une nouvelle loi sur les contraceptifs ou de prôner, comme *Maternité Heureuse*, qui n'est d'ailleurs pas évoquée, la diffusion des moyens modernes de contraception. La nouveauté semble davantage venir du fait d'en parler ouvertement et de donner voix aux femmes ordinaires¹⁰. Dans l'article, six lettres sont largement citées et exposent les enjeux du problème à la première personne : « Je suis épuï-

sée... Après quatre ans de mariage, j'ai quatre enfants » ; « Je tremble à l'idée d'une permission » ; « Nous n'avons pas d'appartement ». Epuisement physique, guerre d'Algérie qui sépare les époux ou encore pénurie de logements dans la France de l'après-guerre créent des situations douloureuses. Donner la parole aux femmes, c'est prouver que la demande vient du bas, sans pour autant trancher pour une position politique en particulier. L'attitude de Marcelle Auclair est faussement neutre, sa démarche ressemble au recueil d'un cahier de doléance des femmes. Elle répète la même stratégie à deux reprises. Ayant appelé aux témoignages dans *Marie Claire*, elle publie, en 1961, *Le livre noir de l'avortement*, dans lequel elle reproduit des aveux bruts de femmes ayant avorté. Elle ne prend pas position : « personnellement, je ne plaide ni pour l'avortement thérapeutique, ni même pour le libre usage des contraceptifs ; je laisse la parole à mes correspondantes », affirme-t-elle dans l'introduction. Et pourtant, son livre est un procès à charge de la législation en vigueur. Marcelle Auclair opère un retournement : de l'idée que la contraception est immorale, elle passe à l'idée que l'absence de contraception provoque des situations moralement inacceptables. Elle est ainsi représentative de journalistes qui, dans les années 1950 et le début des années 1960, s'engagent personnellement dans ce combat qui les touche particulièrement et qui est encore peu médiatisé (Pavard, 2006),

mais aussi de la position des autres journaux féminins qui évoluent au début des années 1960. De plus, « le revirement de cette journaliste catholique entre 1956 et 1961 pourrait bien être l'indice d'un changement de mentalité qui s'amorce dans la population féminine catholique » (Sevegrand, 1995, p. 184). En effet, en 1961 un sondage montre que pour 38 % de la population la position de l'Église sur la contraception est trop sévère contre 31 % qui la trouvent juste¹¹. En revanche la question du contrôle des naissances ne s'accompagne d'aucune critique des rôles traditionnellement attribués aux hommes et aux femmes. A celles qui évoquent leur quotidien de femmes au foyer en des termes négatifs, elle oppose une philosophie de l'acceptation de leur sort avec bonne humeur. Elle a également une lecture traditionnelle de la sexualité : si elle valorise le rôle de l'amour physique dans le mariage, elle préconise également la virginité avant l'union et se montre sévère face à la sexualité extra conjugale des femmes comme des hommes. Les pratiques sexuelles des jeunes l'inquiètent, et la figure de Françoise Sagan, qui transgresse les normes de genre, sert de repoussoir absolu.

Pendant le magazine ambitionne de rester proche de ses lectrices, notamment dans un contexte d'achèvement de l'âge d'or de la presse féminine (Bonvoisin, Maignien, 1986) et de baisse des ventes qui passent de 700 000 exemplaires en 1964 à moins de

500 000 en 1966. Il s'adapte notamment au fait que les femmes souhaitent de plus en plus travailler. 1965, représente ainsi un tournant¹², le magazine lance le débat : « pour ou contre la femme qui travaille ? » Dans ce cadre, un sondage¹³ auprès des lectrices montre que seulement un tiers pensent qu'être femme au foyer est idéal tandis que 68 % « ne veulent pas être des ménagères », le mot même « leur fait horreur ». De même, « l'ère du patriarche a vécu » puisque 10 % seulement estiment que la femme doit être soumise à son mari et 75 % contestent qu'il soit le seul à détenir l'autorité paternelle. Cette même année, Marcelle Auclair lance « le référendum de la dernière chance » : « j'ai beaucoup circulé en France et à l'étranger dernièrement [explique-t-elle] et j'ai été enveloppée, saisie, agressée par des femmes qui me conjuraient de faire un suprême effort, avant l'ouverture de la dernière session de Vatican II, pour suppléer la commission chargée du schéma XIII de répondre à l'amour par l'amour. Oui, elles veulent des enfants. Mais elles les veulent dans des conditions telles qu'elles puissent les bien élever, au sein d'un foyer uni, entre un père et une mère épanouis du bonheur d'aimer.¹⁴ » Du coup, par l'intermédiaire de *Marie Claire*, elle fournit un questionnaire qui n'hésite pas à mettre en cause les préceptes de l'Église en demandant notamment : « Êtes-vous satisfaite des méthodes actuelles d'espacement des naissances ? » Ou encore « à défaut, jugez-vous nécessaire une plus grande

liberté de choix des méthodes – des dispenses, en quelque sorte – dans les cas où les moyens autorisés seraient inapplicables, inefficaces ? »¹⁵ Pendant le mois d'août plus de onze mille réponses ont été reçues et « d'une forte majorité des voix, il se dégage, en gros, ceci : les ménages français catholiques sont mécontents des méthodes actuellement permises pour l'espacement des naissances ; Ils sont nombreux à demander la liberté du choix des moyens existants¹⁶ ». Marcelle Auclair participent ainsi au passage d'une « crise larvée » à une « crise publique » parmi les catholiques quant à la morale conjugale de l'Église (Sevegrand, 1995, p. 234), et le processus de légitimation de l'apparition d'une critique de l'ordre établi passe par le recours systématique à l'opinion des lectrices dans une rubrique basée sur le dialogue.

De la méthode Ogino à la pilule : la deconfessionnalisation de la contraception (1968-1975)

En 1967 la loi Neuwirth autorisant la vente des contraceptifs est votée mais en 1968 l'encyclique *Humanae Vitae* confirme le rejet par le pape des méthodes contraceptives autres que la méthode de l'abstinence périodique (Sevegrand, 2008). Le magazine *Marie Claire* peut-il appuyer le choix du pape contre celui de l'État Français ? Cela d'autant plus que le magazine change de ton grâce à un renouvellement de l'équipe. À partir de 1968, Evelyne Sullerot et Mènie Grégoire écrivent régu-

lièrement des articles avec un angle résolument féministe. De plus, *Marie Claire* s'annonce maintenant « magazine du couple » et s'intéresse tout particulièrement aux relations entre les hommes et les femmes, notamment d'un point de vue amoureux. Cela permet de redresser les ventes à partir de 1967 et de les maintenir au-dessus de 500 000 exemplaires jusqu'en 1974 (Bonvoisin, Maignien, 1986). Dans ce contexte, une conversion s'opère en faveur de la pilule : au moment où la législation est sur le point de changer, les contraceptifs oraux font leur apparition et sont présentés positivement. En mars 1967, on peut ainsi lire une double page sur « les Françaises et la pilule » : qui donne la parole aux femmes qui l'utilisent déjà. A travers des récits de vie et avec les précautions d'usage (« La franchise de leurs réponses posait un problème : fallait-il tout dire même au risque de heurter des convictions? »), la pilule est montrée comme l'instrument d'un mieux être dans le couple, un moyen de libérer la sexualité des femmes mais sans, pour autant, remettre en cause le désir d'enfant. Plusieurs exemples sont développés comme celui de Marie X, vivant à la campagne et mariée à 16 ans à un cultivateur. Fervente catholique elle pratique la continence périodique mais a déjà trois enfants à dix-huit ans. Elle décide de prendre la pilule mais son mari ne le supporte pas. Elle arrête, tombe enceinte, fait une fausse couche qui met en danger sa santé et, à ce moment-là, la pilule lui est prescrite de

façon thérapeutique si bien que « l'ordre moral et religieux » n'intervient plus. La conclusion est édifiante : « maintenant tout va bien dans le ménage, plus de scrupules, plus de rancœurs, plus de rancunes. Depuis deux mois et demi le couple est parfaitement heureux et retrouvé.¹⁷ » Ces récits de vie son accompagnés d'interview de médecins.

Cela inaugure, avec la pilule, le recours à l'expertise scientifique pour légitimer la contraception. Jeanne Dodeman, l'ancienne assistante de Marcelle Auclair, s'en fait la championne. En octobre 1968, elle pose la question à plusieurs prêtres : « ne pas obéir à l'encyclique une faute ou un péché? » et obtient une réponse nuancée : « une encyclique est un document important, mais non un texte définitif. [...] S'il n'est pas allé jusqu'à engager son infaillibilité, le pape a néanmoins engagé son autorité. Il en ressort que oui, prendre la pilule – ou employer les moyens contraceptifs désapprouvés – est objectivement péché mortel. Subjectivement, il en va autrement. [...] Il serait absurde de croire que l'Eglise va rejeter le couple qui, pris dans ses difficultés inextricables, estime honnêtement avoir des raisons de chercher et d'adopter une solution hors du cadre légal. » L'art de dire une chose et son contraire ne pouvait être mieux maîtrisé. Mais le magazine *Marie Claire* va plus loin en valorisant les méthodes modernes par rapport aux méthodes dites naturelles préconisées par l'Eglise. Dans le même numéro, la journaliste

interroge deux médecins : « pilule ou méthode des températures ? » D'un côté, Pierre Simon, président du collège médical du Mouvement Français de Planning Familial, gynécologue obstétricien, démontre les limites de la méthode des températures et de l'autre Michel Chartier, qui dirige le service de maternité d'un grand hôpital catholique parisien, insiste davantage sur la motivation des couples à utiliser la contraception. Elle doit être « moralement valable » et non pas « le fruit d'un égoïsme ou du désir d'un certain confort matériel ». Mais sur la méthode à employer le médecin reste ouvert : « à partir du moment où en toute honnêteté, un couple a pensé qu'il devait espacer sa fécondité, je vois mal au nom de quoi on pourrait porter un jugement de préférence sur les méthodes¹⁸ ». Ainsi, la contraception moderne reçoit son absolution à la fois de la part des hommes d'Eglise et de la part des hommes de science juste après le vote de la loi Neuwirth.

Progressivement dans la période 1968-1973, la pilule est dotée de vertus tant médicales que morales : elle « guérit la jalousie »¹⁹, elle révèle la « féminité », peut guérir des maladies, améliorer l'état de la peau ou encore donner du volume aux seins.²⁰ Elle est aussi dissociée de l'idée de relâchement des mœurs, notamment chez les jeunes filles. Ainsi, un article en 1972 expose une étude qui montre qu'après quelques années d'utilisation en Angleterre, il est prouvé que ce sont des jeunes filles sérieuses qui prennent la

pilule. Pour les jeunes couples elle remplace la bague de fiançailles²¹. Un glissement s'effectue donc d'un débat moral sur la contraception à un débat scientifique où la question n'est plus de savoir ce qui est bien ou mal (selon l'Eglise catholique) mais ce qui est bon ou mauvais pour la santé du couple. La contraception est déconfessionnalisée à mesure qu'elle est médicalisée. Les moyens de contraception « modernes » nécessitant une ordonnance médicale, le gynécologue devient l'interlocuteur privilégié des journalistes sur cette question.

Ainsi, la conversion à la pilule accompagne l'émergence, au début des années 1970, d'un discours scientifique sur la sexualité dans le magazine féminin qui passe par la figure du sexologue, également présente à la radio dans les émissions de Mènie Gégouire (Cardon, 2003). La nouvelle sexologie développée aux Etats-Unis par les travaux d'Alfred Charles Kinsey au tournant des années 1940 et 1950 et du gynécologue William Masters et de la psychologue Virginia Johnson au tournant des années 1950 et 1960, est connue en France par les médecins du Mouvement Français pour le Planning Familial qui s'en font largement l'écho (Giami, 1999 ; Chaperon, 2007). *Marie Claire* est un support privilégié de la diffusion de ce discours scientifique sur la sexualité et d'un « hédonisme sage » fondé sur la « norme de la communion et de la réciprocité entre conjoints dans la sexualité » (Bozon, 1999, p.13). En mai 1971, un long article présente les

questions que les jeunes couples posent à William Masters et Virginia Johnson et par la suite une rubrique régulière apparaît avec un système de questions/réponses aux deux sexologues. Le discours sur la sexualité se banalise et l'orgasme rentre dans le vocabulaire courant.

A partir d'avril 1972, c'est un médecin gynécologue français qui répond aux questions des lecteurs et lectrices, le « Docteur D. » dans une rubrique intitulée « questions sur l'amour ». Derrière cette formule euphémistique c'est la sexualité qui est abordée très librement. Le Docteur D., à la demande des lectrices et lecteurs dont l'anonymat est garanti par la destruction des lettres reçues, peut aborder frontalement l'amour physique. Le discours scientifique se mêle à une démarche militante qui a pour but de remettre en cause les préjugés et les tabous provenant soit de la « tradition religieuse judéo-chrétienne » qui a notamment caché la masturbation « comme un vice honteux » et produit « une prodigieuse mystification culturelle » soit de l'oppression masculine qui a créé une hiérarchie entre orgasme vaginal et orgasme clitoridien. Au contraire, le Docteur D. s'évertue à déconstruire les idées reçues en affirmant qu'« on ne peut établir aucune norme en matière de sexualité ». S'adressant à une jeune fille de vingt ans, il n'hésite pas à lui enjoindre la libération : « il est nécessaire que vous vous déculpabilisiez totalement : le droit à la sexualité, au plaisir, à la

contraception est naturel ». Le ton est celui du pédagogue qui guide les lectrices dans l'apprentissage de la liberté. En effet, le présupposé est que, malgré la libéralisation de la contraception, la sexualité reste entravée par l'ignorance. Et pourtant il s'agit de la condition *sine qua non* à l'obtention d'une vie sexuelle épanouie, tout particulièrement pour les femmes dont le plaisir avait été entravé par la peur de la grossesse. Comme l'affirme le docteur D. : « l'avènement de moyens contraceptifs efficaces permet [...] à la femme de retrouver un statut d'égalité évitant la transformation de ses particularités biologiques en pénalités sexuelles et sociales.²² » Le plaisir féminin devient un élément central de la vie intime, un droit qui devrait être accessible à toutes, mais aussi « un devoir d'orgasme » (Cardon, 2003).

Cela ne va pas sans modifier les relations à l'intérieur des couples et changer les rapports de genre. Ménie Grégoire qui est responsable du courrier des lectrices l'affirme : « depuis la pilule (prise ou pas), un miracle se produit sous [ses] yeux, dans le secret de [son] courrier : la femme comprend que son corps n'est plus un piège, et l'infidélité devient pour elle exactement ce qu'elle est pour un homme : une fantaisie, un plaisir, un luxe.²³ » Même si cela ne conduit pas à une éthique de l'amour libre, le couple marié restant la référence dans lequel l'épouse est la nouvelle star, la nouvelle maîtresse de son mari, *Marie Claire* accompagne une émancipation féminine liée à la

libéralisation de la contraception. Une émancipation ambiguë qui enferme les femmes dans une nouvelle norme de plaisir obligatoire dans le couple hétérosexuel, mais qui remet tout de même en cause le poids des tabous sexuels qui touchaient avant tout les femmes. La contraception devient totalement acceptée, le planning familial est à maintes reprises évoqué. Son histoire est retracée de façon hagiographique, et en janvier 1972, cinq cent lectrices élisent Marie-André Lagroua Weill-Hallé, « femme la plus héroïque » parmi un panel proposé par le journal. En revanche, la position par rapport à l'avortement reste plus ambiguë, sans doute du fait que, contrairement à la contraception, il est loin de faire consensus dans la population française.

le renouveau du féminisme : du sujet à la ligne éditoriale (1971-1975)

En 1970, apparaît sur la scène publique un Mouvement de Libération des Femmes composé principalement de jeunes femmes, politisées à gauche et à l'extrême gauche avant ou pendant les événements de Mai 68, qui se reconnaissent dans une approche marxiste et libertaire du féminisme. Cette nouvelle vague féministe se heurte à la précédente composée de la « génération d'intellectuelle dans le sillage de Simone de Beauvoir » qui se politise dans la « culture de l'engagement citoyen qui triomphe à la libé-

ration » (Chaperon, 2001, p.103) Ainsi, Ménie Grégoire et Evelyne Sullerot, engagées depuis les années 1950 en faveur des femmes, âgées de quarante à cinquante ans en 1970, produisent dans *Marie Claire* un discours très opposé au Mouvement de Libération des Femmes. Evelyne Sullerot rejette son « style violemment publicitaire plutôt que politique, [ayant] pour but d'attirer l'attention sur l'oppression dont la femme est l'objet, et de prêcher la révolution, des femmes contre les hommes », et n'hésite pas à affirmer qu'il a « ridiculisé » le mot féminisme. De même, en 1975, Ménie Grégoire s'inquiète « d'un courant homosexuel qui s'infiltrerait sournoisement dans notre société sous couvert de féminisme²⁴ ». Elle appelle à se méfier de la critique du couple, de l'institution du mariage et de l'amour hétérosexuel présente dans le nouveau féminisme. Les deux journalistes refusent donc ce qui remet en cause les identités de genre, déconstruit la féminité et conteste le rôle maternel des femmes. Ainsi, Ménie Grégoire rejette la revendication de l'avortement libre dans un article intitulé « ce qui est juste et ce qui est absurde dans le nouveau féminisme ». Elle est certes en faveur d'une nouvelle loi sur l'avortement « mais pas un lâchage de toute loi. Vouloir bâtir la société sur l'irresponsabilité est enfantin et destructeur.²⁵ » Elle prend en revanche timidement position pour l'élargissement de l'avortement thérapeutique. *Marie-Claire* apparaît donc bien plus réservée que *Elle* qui suit dès 1970 la campagne

pour l'avortement libre et qui soutient les actions du Mouvement de Libération des Femmes²⁶.

Ainsi la campagne pour l'avortement libre n'est évoquée que tardivement, en 1974 et d'abord de manière détournée. En janvier, Gisèle Halimi « l'avocate des femmes » est interviewée par Pierre Démeron, deux ans après les procès de Bobigny qui avaient pourtant défrayé la chronique. En août, *Marie Claire* publie un scénario de « politique fiction » qui invente la prise de pouvoir d'un parti de femmes aux élections de 1978 à la suite d'une révolte provoquée par l'échec du processus parlementaire pour changer la loi sur l'avortement. Article extrêmement atypique, il recourt à l'imagination pour aborder un rapport de force politique, lui bien réel. Pour la première fois sont évoqués le manifeste des 343, le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (Zancarini-Fournel, 2003) et les avortements illégaux que ses membres pratiquent en dehors des structures médicales.

Enfin, en octobre, Jeanne Dodeman crée l'événement en publiant un reportage sur la pratique militante des avortements avec la méthode Karman. Cette méthode consiste à aspirer le contenu de l'utérus et par opposition au curetage, alors généralement utilisé pour les avortements, elle est relativement simple à apprendre. Elle ne demande pas d'anesthésie mais implique cependant une « anesthésie verbale » c'est-à-dire un dialogue constant avec la personne avortée à travers un

ou une intermédiaire qui accompagne affectivement l'opération. Des groupes politiques s'en emparent en France, depuis 1972, pour pratiquer des avortements en appartement dans le but de dénoncer la loi en vigueur et de prouver par les actes qu'elle est bafouée. L'article de Jeanne Dodeman se veut purement informatif dans le contexte où le nouveau gouvernement de Valéry Giscard d'Estaing va présenter un projet de loi à l'Assemblée. Il s'agit de « comprendre l'enjeu de ce débat », car « pour choisir il faut être informé des faits. »²⁷ D'emblée l'auteure se dédouane : « l'avortement est un constat d'échec, le triomphe du néant sur la vie. Les Françaises devraient donc être plus énergiquement incitées à lui préférer le choix libre et volontaire du moment de la maternité ». Contraception plutôt qu'avortement donc, et pourtant l'article est très favorable à la manière dont est pratiqué l'avortement par les militants du MLAC, « cheveux longs mais propres. Robes folkloriques mais bien nettes ». Le reportage décrit dans le détail comment se passe l'avortement, la solidarité entre celles qui viennent à la permanence, le dialogue qui précède, la participation de celle qui avorte, le discours dispensé sur la contraception et l'absence de profit. Il est accompagné de photographies qui montrent explicitement les étapes de l'avortement d'une jeune fille. On la voit allongée, jambes écartées, actionnant elle-même la pompe à vélo inversée utilisée pour aspirer le contenu de l'utérus. Une photo en pleine page

montre le médecin tendant un bocal avec une petite particule en suspension, la légende permet de comprendre qu'il s'agit du résultat de l'aspiration, « une vie qui aurait pu être et n'est plus rien ». Tant la photo que le commentaire vont à l'encontre de l'argument selon lequel l'avortement est un meurtre parce que la vie commence au moment de la conception. Très documenté, l'article montre que Jeanne Dodeman s'intéresse de près à ces questions et cela depuis longtemps. La conclusion est nette : « la loi de 1920 meurt, victime à retardement de la commotion de mai 1968 » et « il serait scandaleux de prolonger une situation où la tolérance profite aux plus riches et aux mieux informés, tandis que les autres demeurent dans l'angoisse ». Quant à la forme que la nouvelle loi devra prendre, la journaliste ne se prononce pas et se contente d'observer qu'elle « exigera de l'imagination et du cœur » et que les élus « sont au pied du mur ». Pas de revendication de l'avortement libre et gratuit donc. C'est finalement la figure de Simone Veil qui parvient à redonner une certaine unité au journal sur la question de l'avortement. En tant que première femme ministre depuis 1956, elle représente l'espoir de la réussite politique des femmes et en même temps sa loi sur l'avortement ne laisse pas une liberté totale aux femmes tout en leur garantissant l'initiative de l'avortement. Ainsi, en janvier 1975 elle est proclamée femme de l'année par le journal car « les cent heures de débat qu'elle a

soutenues à l'Assemblée et au Sénat ne donnent pas seulement à la France une nouvelle loi sur l'interruption de grossesse. Elles devraient porter le coup de grâce au mythe selon lequel les femmes ne sont pas faites pour l'action politique.²⁸ »

Comment expliquer un tel revirement ? Il est certes très tardif et survient à un moment où il est certain que la loi sur l'avortement est sur le point de changer : *Marie Claire* suit les tendances plutôt que de les précéder. Mais, il est aussi symptomatique de l'intégration progressive d'un ton féministe dans le magazine. Ainsi en février 1973 *Marie Claire* propose un gouvernement entièrement composé de femmes pour prouver que « les femmes au pouvoir ? C'est déjà possible ». En février 1974 est ouvert « le livre blanc de la misogynie française » car « l'homme, qu'il soit ministre ou chef de bureau, général ou curé, a encore, en France, une étrange façon de dénigrer les femmes ». Une nouvelle rubrique est également créée en septembre 1974, qui s'intitule « les femmes et l'action », et qui répertorie des initiatives de femmes ou les moyens pour accéder à des professions généralement considérées comme masculines. C'est qu'en 1974, il y a à la rédaction du journal une volonté de changement. A sa tête, Jacques Garai suit de près ce qui se fait en matière de presse féminine aux États-Unis et notamment l'apparition du journal féministe grand public, *Ms. Magazine*, en 1971. Il engage en juin 1974, un jeune assistant de trente ans venu de la publicité, Jean-Jacques

Greif, qui a l'ambition de faire de *Marie Claire* un mensuel généraliste qui aborde des questions de société. Il est à l'origine, deux ans plus tard, de la création du supplément « femmes » du magazine qui intègre la forme et le ton de la presse féministe militante. Ce changement de ton risqué permet au journal d'accuser une baisse des ventes moins prononcée que celle que connaît *Elle*, par exemple, et d'attirer des catégories socio-professionnelles plus élevées (Bonvoisin, Maignien, 1986).

L'étude du traitement de la contraception et de l'avortement sur trente ans, dans un magazine féminin grand public, permet de voir le changement à l'œuvre. Entre convictions personnelles des journalistes et enjeu commercial du magazine, une stratégie de légitimation de l'apparition d'idées nouvelles est mise en place. Le fil conducteur est l'interaction avec les lectrices en trois

étapes : l'appel aux témoignage dans les années 1950 et 1960 qui dénoncent des situations moralement inacceptables, puis après 1967 le recours aux questions posées aux experts qui associent liberté sexuelle et liberté des femmes, et enfin à partir de 1973 une perméabilité aux nouvelles revendications féministes qui sont progressivement intégrées dans la ligne éditoriale. Se faisant l'écho de problèmes de société, questionnant l'ordre établi ou donnant la parole aux militant(e)s, la presse féminine contribue au processus de sécularisation de la sexualité, et d'émancipation des femmes, sans pour autant accepter la remise en cause radicale de l'identité féminine que propose le mouvement de libération des femmes. Si *Marie-Claire* est plus long à accepter les changements, il montre la profondeur de leur diffusion, à Paris comme en province.

Bibliographie

Auclair, Marcelle et Prévost, *Mémoires à deux voix*, Paris, Seuil, 1978.

Bonvoisin, Samra-Martine et Maignien Michèle, *La Presse féminine*, Paris, PUF, Que sais-je, 1986.

Bozon, Michel, « les significations sociales des actes sexuels », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n°128, juin 1999.

Cardon, Dominique, « Droit au plaisir et devoir d'orgasme dans l'émission de Ménie Grégoire », *Le Temps des Médias* n° 1,

automne 2003, p. 77-94.

Chaperon, Sylvie, *Les années Beauvoir, 1945-1970*, Fayard, 2000.

– « La sexologie française contemporaine : un premier bilan historiographique », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°17, 2007.

– « Une génération d'intellectuelles dans le sillage de Simone de Beauvoir », *Clio, histoire, femmes et sociétés* n°12, 2001, p.99-116

Chauveau, Agnès, « Le voile, le miroir et l'aiguillon. La télévision et les mouvements de société jusque dans les années 1970 », *Ving-*

tième Siècle. *Revue d'histoire* n°72, octobre-décembre 2001, p.97-108.

Dardigna, Anne-Marie, *Femmes, Femmes sur papier glacé*, Paris, Maspéro, 1974.

Giami, Alain « cent ans d'hétérosexualité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°128, 1999, p. 38-45.

Lacoste, Chantal, *Travail des femmes et télévision : un enjeu de société au miroir du petit écran (du début des années 1950 à 1973)*, Mémoire de DEA d'histoire sous la direction de Jean-Noël Jeannenay, 2003.

Lévy, Marie-Françoise, « Famille et télévision, 1950-1986 », *Réseaux* n°72-73, 1995. p.177-193.

Lévy, Marie-Françoise, « Les femmes du temps présent à la télévision : la mutation des identités (1960-1975) », in Dreyfus-Armand, Geneviève Frank, Robert Lévy, Marie-Françoise, Zancarini-Fournel Michelle (dir.), *Les années 68 : Le temps de la contestation*, Bruxelles, Complexe, 2000. p.199-21.

Pavard, Bibia, « Une "guerre de 20 ans" : les luttes du Planning Familial dans *L'Express* et *Le Nouvel Observateur* (1955-1975) », in Christine Bard et Janine Mossuz-Lavau, *Le Planning Familial, histoire et mémoire*, Rennes, PUR, 2007.

Sevegrand, Martine, *L'affaire Humanae vitae. L'Eglise catholique et la contraception*, Paris, Kathala, 2008

Sirinelli, Jean-François, *Les vingt décisives, 1965-1985 : le passé proche de notre avenir*, Paris, Fayard, 2007.

Soulier, Vincent, *Presse féminine, la puissance frivole*, Paris, L'archipel, 2008.

Sullerot, Evelyne, *La presse féminine*, Paris, Armand-Colin, 1966.

Veillon, Dominique, « Esthétique et représentations de la femme à travers la presse féminine (Marie-Claire et Elle, 1958-1975) », *Les années 1968, événements, cultures politiques et modes de vie*, Lettre d'information n°26, 1997.

– « Corps, beauté, mode et modes de vie : du « plaire au plaisir » à travers les magazines féminins (1958-1975) », in Dreyfus-Armand, Geneviève Frank, Robert Lévy, Marie-Françoise, Zancarini-Fournel Michelle (dir.), *Les Années 68. Le temps de la contestation*, Paris/Bruxelles, IHTP-CNRS/Complexe, 2000.

Zancarini-Fournel, Michelle, « Histoire(s) du MLAC (1973-1975) », *Clio, histoire, femmes et société*, numéro 18/2003.

Notes

1 L'interruption est une sanction pour fait de collaboration pendant la Seconde Guerre mondiale.

2 Editorial du n°2, novembre 1954 et du n°13 octobre 1955.

3 Editorial du n°1, octobre 1954

4 *Marie Claire* n°20, juin 1956

5 Il y a une imprégnation forte de la religion catholique dans *Marie-Claire*: l'éditorial rappelle systématiquement les saints à fêter, et parmi les conseils pratiques on peut notamment apprendre comment broder soi-même la parure de sa communiant.

6 *Marie Claire* n°5, février 1955

7 Elle avait décidé de ne pas revenir à *Marie Claire* à sa reprise en 1954 mais sous la pression du public, Jean Prouvost met tout en œuvre pour la faire revenir. Elle accepte après avoir négocié un gros salaire et une grande indépendance.

8 Elle est notamment l'auteure de *La Vie de sainte Thérèse d'Avila, la Dame errante de Dieu*, Paris, Seuil, 1950

9 *Marie Claire* n°49, janvier 1959

10 Le même procédé est utilisé à la télévision avec l'appel au standard dans la première émission qui traite directement du contrôle des naissances, *Faire face* du 13-10-1960, (Lévy, 2000)

11 Sondage de l'IFOP, mars 1961, cité par Martine Sevegrand

12 Tournant repéré également pour le mouvement féministe (Chaperon, 2000) et pour la société française en général (Sirinelli, 2007).

13 *Marie Claire* n°138, 7-06-1965

14 *Marie Claire* n°142, août 1965

15 *Marie Claire* n°142, 5-08-1965

16 *Marie Claire* n° 146, 15-10-1965

17 *Marie Claire* n°175, mars 1967

18 *Marie Claire* n°195, octobre 1968

19 *Marie Claire* n° 191, juillet-août 1968

20 *Marie Claire* n°233, janvier 1972

21 *Marie Claire* n°238, juin 1972

22 La rubrique est artificiellement présentée comme des questions de lectrices françaises alors qu'elles soient transmises aux deux sexologues américains. Il s'agit davantage d'un moyen de répondre à des questions que « tout le monde » se pose.

23 *Marie Claire* n°243, novembre 1972

24 *Marie Claire* n°232, avril 1972

25 *Marie Claire* n°251, juillet 1973

26 *Marie Claire* n°249, mai 1973

27 *Marie Claire* n°240, août 1972

28 *Marie Claire* n°243, décembre 1972

29 *Marie Claire* n°271, mars 1975

30 *Marie Claire* n°228, septembre 1971

31 « L'avortement, un million de drames par an », *Elle*, 29-03-1971 ; « Une mère de famille raconte à Denise Dubois-Jallais comment elle s'est résolue à avorter », *Elle*, 13-11-1972 ; « Le premier centre d'avortement en plein Paris », *Elle*, 30-04-1973.

32 *Marie Claire* n°266, octobre 1974.

33 *Marie Claire*, n° 269, janvier 1975, éditorial de Jacques Garai.